

EXTRAIT
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 décembre 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO
- Excusé(s) : Monsieur Bernard FISCHER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG
- Absent(s) : Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Denis HOMMEL
- Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CP/2017/524 - 47040 - Accueil des mineurs en établissements
Proposition de mise en œuvre d'une offre de séjour de rupture
pour les adolescents confiés et proposition d'approbation
du projet de convention de partenariat à conclure avec
l'Association Réagir France-Roumanie**

Fort de ce constat partagé avec les membres de l'Association Réagir France-Roumanie, et afin de faire évoluer les prestations au regard des besoins des jeunes confiés au Département, la Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- incite l'association à proposer un nouveau projet éducatif tenant compte des besoins éducatifs des jeunes, exprimés par le Département ; pour ce faire, il pourra s'appuyer sur le Service de Protection de l'Enfance et le Service des Etablissements et Institutions ;
- décide, à l'échéance de la convention pour 2018, de mettre fin au partenariat si l'association n'était pas en mesure de faire évoluer son projet conformément aux besoins exprimés par le Département ;
- décide dans l'intervalle, pour l'année 2018, de renouveler l'offre d'accueil en séjour de rupture en Roumanie ;
- décide de fixer le tarif journalier à 162,80 €, identique à 2013 ;
- décide d'attribuer les crédits correspondants en 2018 à hauteur de 130 224 € maximum, sous réserve de l'approbation des inscriptions budgétaires correspondantes lors du vote du budget 2018 de la Collectivité ;
- approuve le projet de convention de financière, joint en annexe, à conclure avec l'Association Réagir France-Roumanie pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2018, soit jusqu'au 31 décembre 2018 ;

- autorise son président à signer cette convention de partenariat.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20171204-lmc1113720-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/12/17